

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 66 (1974)
Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe mensuel de l'Union syndicale suisse

N° 5 Mai 1974 66^e année

Revue syndicale suisse

Réalisons une efficace sécurité de l'emploi

Par Beat Weber, anc. secrétaire central de la FST, Genève

En Europe et dans le monde, des efforts méritoires sont déployés pour garantir l'emploi aux travailleurs. Les résultats sont inégaux. N'empêche que l'impulsion donnée par les syndicats débouche progressivement sur des législations ou accords contractuels. Dans notre pays, beaucoup reste à faire. Les lacunes sont indéniables, angoissantes même par leur gravité. Il importe donc d'y remédier. Diverses possibilités le permettent malgré les entraves, souvent injustifiées. Garantir l'emploi préoccupe le syndicalisme dans son ensemble.

Depuis bon nombre d'années, les syndicats suisses de l'USS s'en inquiètent. En partie du moins. Chaque membre n'en mesure pas l'importance de manière identique. Il a donc fallu procéder par relances, souhaitons-le persuasives avec le temps. De comités en congrès, d'articles en résolutions, l'idée fait malgré tout son chemin. Quelques fermetures d'entreprises, pour des causes diverses, ont alerté les indifférents. Toutefois, le choix des moyens pour en atténuer sinon annihiler les déplorables effets sépare encore les fédérés. Il importe aussi de discerner ce qui est réalisable dans l'immédiat ou à terme.

C'est pourquoi, dans un triptyque le soussigné remémore les acquis, recense les innovations législatives et changements à l'étude. Pourtant, quelques réminiscences paraissent utiles. Raviver ne veut pas dire ressasser.